

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(C. A. M. E. S.)

01 B.P. 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) Tél. : (226) 50.36.81.46 - Fax : (226) 50.36.85.73 - Adél : comes@bf.refer.org



23^e.RED.2007.AT/CAMES/SG/DP/Oh *JK*

ATTESTATION

Je soussigné, **Mamadou Moustapha SALL**, Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (C.A.M.E.S), certifie que la **Licence en Droit**, délivrée par l'**UNIVERSITE DU SAHEL - DAKAR**, a été **reconnu** par le CAMES lors du Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes tenu à Lomé / Togo du 26 novembre au 1^{er} décembre 2007 comme un **Diplôme de Licence en Droit avec équivalence à Bac + 3 ans**.

En foi de quoi est délivrée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 19 décembre 2007

Le Secrétaire Général

Professeur Mamadou Moustapha SALL



Important : *il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation. Veuillez donc établir de la présente pièce autant de copies légalisées que nécessaire.*